

FAMILY TACOTS SAINTE-GENEVIEVE

LE FAMILY TACOTS, QU'EST CE QUE C'EST?

Une manifestation conviviale de tacots inter-villages. La manifestation est portée par la commune qui l'accueille et une équipe de bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année dans sa préparation.

La philosophie des Family Tacots est de favoriser le lien social et entre les générations.

Le jour J, les équipes s'affronteront joyeusement sans chronomètre dans la descente dont le tracé est défini par le groupe de travail préparant la manifestation. Des essais seront organisés la veille de la course. La présence de toutes les équipes est obligatoire lors des essais (accueil à partir de 14h). En marge des descentes, des animations à destination de toute la famille seront proposées.

LES TACOTS, QU'EST CE QUE C'EST?

Les tacots sont des engins roulant sans moteur. Ils disposent de 3 roues minimum sur un châssis en bois ou en métal. Leur déplacement résulte de l'attraction terrestre, le véhicule étant placé sur une pente. La philosophie des Family Tacots est de favoriser la récupération des matériaux pour la construction des véhicules.

Les tacots sont construits en équipe (en famille, entre amis, entre voisins). Chaque équipe est constituée de co-équipiers qui travaillent à la préparation du tacot et le conduiront le jour de l'épreuve.



Renseignements : Marion Moraleda
06 82 61 95 31 / coordinationpel@gmail.com

FAMILY TACOTS SAINTE-GENEVIEVE

COMMENT CONSTITUER UNE ÉQUIPE?

Les équipes peuvent être composées de participants de tous âges. Cependant, les pilotes des tacots devront entrer dans l'une ou l'autre de ces deux catégories :

- les jeunes, âgés de 8 à 14 ans. Ils pourront piloter dans la descente, sous la responsabilité et avec accord d'un représentant légal. Ils empruntent la même voie de descente que les adultes et doivent respecter le même règlement.
- les adultes, âgés d'au minimum 15 ans.

Les équipes doivent être majoritairement composées d'habitants du territoire de la Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson. Des personnes résidant à l'extérieur de ce territoire peuvent s'associer à des habitants afin de constituer des équipes et représenter les couleurs d'un village du territoire.

Les enfants de moins de 8 ans pourront participer aux descentes « adultes » en tant que passager d'un tacot biplace conduit par un adulte inscrit à la course. Comme pour les jeunes, ils le feront sous la responsabilité et avec l'accord d'un représentant légal.



Renseignements : Marion Moraleda
06 82 61 95 31 / coordinationpel@gmail.com